



Police municipale : prévention et proximité !

DOSSIER PAGE 6

ACTU'

Les projets préférés du budget
participatif Page 3

ENVIRONNEMENT

Rénovation énergétique,
se faire accompagner ? Page 12

ASSOCIATION

L'annuaire pratique pour faire
le plein d'activités ! Page 16

merci !

A Sandra, Anthony et Jean-Michel, les policiers municipaux et les Saint-Marcellois qui ont bien voulu se montrer en Une et dans le dossier...

On reste en contact ...

ACCUEIL MAIRIE

ouvert du

lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h,
le vendredi de 9h à 15h en continu

STANDARD TÉLÉPHONIQUE

04 75 58 70 03, ouvert du

lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h à 17h,
le vendredi de 9h à 15h en continu

NUMÉRO D'ASTREINTE DES ÉLUS

**06 69 32 92 42 pour joindre la mairie
en cas d'urgence pour des problèmes relevant
de la mairie en dehors des heures d'ouverture**

SITE INTERNET

www.saint-marcel-les-valence.fr

COURRIEL

contact.mairie@saint-marcel-les-valence.fr



Directeur de la publication Jean-Michel Valla -

Responsable de la publication Aurélie Alléon -

Rédaction Aurélie Alléon, Jean-Michel Castagné, Claire Huitel, Daniel Pointurier, Pierre Rampin et les associations -

Mise en page Claire Huitel - Maquette originale Aurélie

Alléon - Photo couverture Claire Huitel -

Crédits photos Pierre Deval, Claire Huitel,
Dorémi (pages 12-13), DR -

Imprimeur Original à Saint-Marcel-lès-Valence -

Tirage 3 000 exemplaires -

Dépôt légal à parution ISSN 2491-0589 -

Dans une démarche environnementale, ce journal
a été imprimé sur du papier PEFC 100 % recyclé.

Actu'

BUDGET PARTICIPATIF

3

Juste à point

LES DERNIÈRES INFOS

4-5

Dossier

POLICIERS MUNICIPAUX :
PRÉVENTION ET PROXIMITÉ



6-11



Environnement

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE



12-13

Balade

POUR REJOINDRE LE RUISSEAU DU GUIMAND

14

Tribunes

VOS ÉLUS S'EXPRIMENT

15

Associations

ANNUAIRE PRATIQUE
& ACTUS'



16-19

Culture

SAISON 2022-2023

20

Budget participatif, 2^E ÉDITION

Voici les 3 projets qui ont obtenu le plus de votes !
Bravo au premier projet « Ville propre » et aux élus du Conseil municipal des jeunes pour cette idée.
Ces projets vont être réalisés d'ici la fin d'année.
Vous pouvez dès maintenant réfléchir à de nouvelles améliorations pour notre Ville.
Le dépôt des idées pour la 3^e édition est déjà possible sur le site Internet de la mairie.
Toujours 30 000 € pour innover !

J'ai UNE IDÉE
POUR SAINT-MARCEL !



1

Ville propre !

Cette idée est issue des réflexions du Conseil municipal des jeunes. Les jeunes élus souhaitent promouvoir le respect de l'environnement. Pour cela, ils proposent d'ajouter des poubelles dans le village dans un objectif environnemental et d'hygiène. Ils souhaitent y ajouter une dimension pédagogique en incluant des panneaux sur l'importance du respect de la nature et de ne rien jeter sur la voie publique. 12 poubelles seront installées.

6 000 €



2

Une autre table et pergola !

Quel succès pour cette pergola déjà installée lors de la 1^{re} édition. Elle permet d'accueillir autour de sa table et de ses bancs, poussette ou fauteuil roulant. Elle sera donc bientôt accompagnée d'une sœur jumelle... Le parc va encore évoluer avec cette 2^e installation !

12 000 €



3

Créer une table d'orientation

Mettre en avant, grâce à une table d'orientation, le panorama naturel existant depuis le parking du cimetière d'où l'on peut découvrir une grande partie de la ville et du territoire de la commune.

Sur cette table, il nous faut créer le dessin visualisant les villages de la plaine et tous les points remarquables des Monts du matin, du Vercors et des Alpes du Sud. **Si vous avez des idées, une base dessinée, contactez la mairie !**

7 000 €



Le budget participatif vise à favoriser l'implication directe des habitants pour leur ville. C'est donc bien vous qui décidez ! Mais c'est à vous aussi d'avoir des idées ! Dans les compétences de notre ville et qui soient de l'investissement, que pouvez-vous proposer qui coûte moins de 30 000 € et qui soit d'intérêt commun ?



DÉPOSEZ VOS IDÉES DÈS MAINTENANT

Juste à point

Dernières brèves



La Ville recherche des agents de recensement

Le recensement permet de faire un état des lieux précis de la population française et de ses communes ainsi que des statistiques sur les logements, les habitants et leurs caractéristiques : âges, professions exercées, transports utilisés, déplacements quotidiens... Il permet ainsi de mieux comprendre l'évolution du pays, comme des communes. A Saint-Marcel, commune de moins de 10 000 habitants, la population est recensée une fois tous les cinq ans.

Des agents de recensement feront donc du porte à porte pour mener cette collecte d'informations, du 18 janvier au 18 février 2023.

**>> Vous avez du temps libre,
vous connaissez bien la commune ?
Rejoignez notre équipe d'agents de recensement !**

Cette mission est rétribuée. Pour plus d'informations, contactez la mairie : 04 75 58 70 03
contact.mairie@saint-marcel-les-valence.fr

Déclarez vos ruches

UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE EN LIGNE

Dès la première colonie d'abeilles détenue, il y a l'obligation de déclarer sa ou ses ruches (ou ruchettes, ruchettes de fécondation). Les avantages pour les apiculteurs : connaître l'évolution du cheptel, améliorer la santé des abeilles et mobiliser des aides européennes. Une procédure en ligne simplifie cette déclaration :

>> www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr



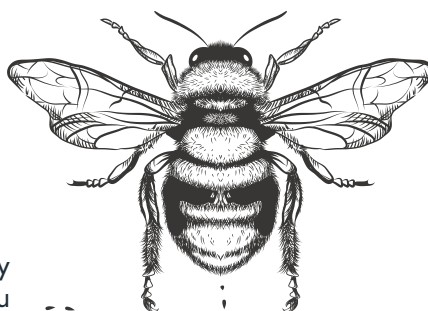
Restauration scolaire

Une augmentation de 0,20€

PAS DE HAUSSE POUR LA GARDERIE

Au regard de la hausse des effectifs et de la hausse importantes des denrées alimentaires, le Conseil municipal a voté une augmentation de 20 centimes d'euro du repas sur toutes les tranches de tarification. Le prix du repas pour les écoliers saint-marcellois n'avait pas augmenté depuis 2017. Le tarif de base est donc de 4,60€ le repas. En revanche, pas de hausse des prix concernant les garderies.

rappel Les factures pour la cantine et la garderie ne peuvent être prélevées automatiquement si elles sont **inférieures à 15€**. Il faut donc les régler par carte bancaire sur le portail famille ou en espèces ou chèque en mairie.



**>> Conseils municipaux :
ouverts au public et visibles
en direct sur la page Facebook
de la mairie @ mairie smlv**



Ciné plein air : des idées ?

Nous aimerions recueillir vos idées concernant les deux Cinés en plein air. Quel(s) mois les programmer ? Un en hiver à l'ECL ? Avez-vous envie de choisir les films ?

Donnez-nous votre avis :

contact.mairie@saint-marcel-les-valence.fr
ou sur le site Internet

Repas des aînés

Cette année, les plus de 70 ans saint-marcellois auront le choix entre :

- le **repas** des aînés dimanche 18/12 à l'Espace Culturel Liberté (Pour le repas, la personne peut être accompagnée par son conjoint de moins de 70 ans, habitant la commune et réglant son repas.)
- ou un **colis** à retirer à la Salle des fêtes du 6 au 8 décembre

Nous invitons les personnes qui viennent d'arriver sur la commune et celles qui ont 70 ans cette année à se faire connaître du Centre communal d'action sociale.

>> 04 75 58 70 03

action.sociale@saint-marcel-les-valence.fr



Comité de jumelage : les retrouvailles

Une délégation de la ville allemande d'Ingoldingen, ville jumelle, s'est rendue à Saint-Marcel-lès-Valence fin juin. L'occasion pour les élus et les membres des délégations d'échanger sur les projets communaux et de passer de bons moments ! En photo, Jean-Michel Valla, Maire de Saint-Marcel-lès-Valence, Jürgen Schell, Maire d'Ingoldingen et Dominique Quet, président du comité de jumelage et ancien Maire de Saint-Marcel-lès-Valence.

Éclairage public vers des coupures la nuit

L'éclairage public de nuit peut paraître accessoire alors même que l'on demande à toutes et tous de faire des efforts pour réduire sa consommation énergétique. Cependant, pour plus de sécurité, routière notamment, ou encore pour permettre au système de vidéoprotection de fonctionner la nuit, l'extinction des lumières sur la commune ne concernera pas cinq artères importantes en termes de circulation et fréquentation : avenue de Provence, rue des Petits-Eynards, côte du Vallon, côte de Surel et le secteur habité rue des champs-chemin des grandes terres.

L'extinction du reste des éclairages (qui va représenter un peu plus de 1000 points lumineux, soit environ 80% du parc communal) sera programmée de 23h à 6h la semaine et de minuit à 6h les vendredis et samedis. Les ronds-points en sortie Nord et Sud seront régis par les mêmes règles. Des travaux seront engagés par Valence Romans Agglo, qui gère l'éclairage public, pour permettre une extinction en adéquation avec les besoins de la Ville.



Le projet de Plan local d'urbanisme est arrêté. Vous pouvez consulter tous les documents et le plan de zonage en mairie et sur le site Internet. L'enquête publique devrait se tenir fin octobre.



+ rapide. Scannez-moi pour consulter les documents du Plan local d'urbanisme



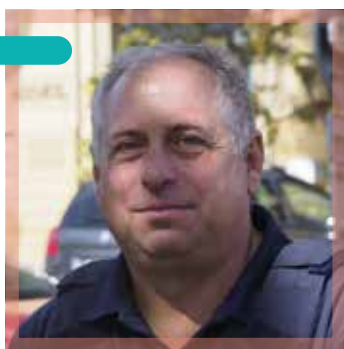
Police municipale : prévention et proximité

La tranquillité publique, la sécurité sont des enjeux importants pour Saint-Marcel-lès-Valence, commune qui s'est densifiée rapidement ces dernières années. Pour veiller à son bien vivre ensemble, le service de police municipale s'est étoffé ces dernières années. Petit tour, au fil des pages de ce dossier, de leurs missions et de leurs actions.

RECRUTEMENT D'UN TROISIÈME POLICIER MUNICIPAL

Depuis février 2022, un troisième policier municipal a été recruté en remplacement d'un agent de surveillance de la voie publique (ASVP) dont les missions sont plus restreintes. Après plusieurs mois de formation, cet agent évoluera à temps-plein dès novembre.

Pourquoi recruter un troisième policier municipal ? Avec une population en nette hausse, il était nécessaire que la Police municipale se renforce pour mener à bien ses missions : patrouilles, actes administratifs... Côté vidéoprotection, les policiers municipaux sont aussi mobilisés sur l'analyse de ces images, notamment dans leur rôle essentiel de vecteurs d'informations auprès de la Gendarmerie. La Ville de Saint-Marcel-lès-Valence a choisi d'intensifier ce système qui fait ses preuves sans rogner sur la surveillance générale du territoire, sur la proximité des policiers municipaux et des habitants.



Jean-Michel Castagné
BRIGADIER-CHEF PRINCIPAL
DE LA POLICE MUNICIPALE
en service depuis 21 ans
à Saint-Marcel

« La police municipale a fortement évolué ces cinq dernières années avec la modernisation du service et l'acquisition de matériel performant permettant, ainsi, de consacrer plus de temps à être présent sur le terrain. Notre volonté d'être une police de proximité à l'écoute des habitants et au contact de la population est notre mission première même s'il faut, parfois, se montrer répressif lorsque cela est nécessaire. L'installation de la vidéoprotection est, pour nous, une aide précieuse au quotidien pour identifier les problèmes qui nous sont signalés et a permis la résolution de nombreuses affaires. Notre mission est complétée par une coopération sans faille avec la gendarmerie de Chatuzange-le-Goubet avec qui nous œuvrons tout au long de l'année pour la sécurité des personnes et des biens et, ainsi, préserver la bonne qualité de vie à Saint-Marcel. »

Quelles missions ?

Si le **maintien de l'ordre** est une compétence étatique via la police nationale, la Gendarmerie, la police municipale intervient sous l'autorité du Maire sur le domaine public pour effectuer des missions :

- de **prévention et de surveillance**, un véritable travail de proximité au quotidien
- de **contrôle du respect des arrêtés municipaux** liés à la circulation routière, au stationnement ou encore aux rassemblements publics. La police municipale organise ainsi chaque jour des patrouilles, à pied, en voiture et à vélo.
- de **respect de la tranquillité publique**. La police municipale est présente lors d'événements importants qu'il s'agisse de cérémonies publiques, de rassemblements comme pour Saint-Marcel en fête !
- de **sécurité** comme, rentrée des classes oblige, aux abords des entrées et sorties d'écoles...
- de **médiation** dans les conflits de voisinage par exemple
- de **verbalisation** de différentes infractions relatives aux arrêtés de police du maire, au code de l'environnement (écobuage, déchets sauvages). Il s'agit de missions judiciaires. Elle intervient aussi pour les infractions routières.

L'activité de la police municipale en quelques chiffres (données 2021)

229 réquisitions judiciaires
pour des recherches vidéos

286 arrêtés municipaux rédigés
relatifs à l'occupation du domaine public (manifestations, travaux), à la mise en place de nouvelles règles de circulation, aux débits de boisson et d'une manière générale, pour toutes les mesures relatives au bon ordre, à la salubrité et à la tranquillité publique.

208 échanges d'informations
avec la Gendarmerie

135 infractions
au Code de la route, à l'abandon de déchets ou à l'urbanisme relevé, y compris par vidéo verbalisation

20 mises en fourrière
de véhicules

7 changements d'emplacement pour
le radar pédagogique mobile

59 ordres de prise en charge
d'animaux

4 campagnes de stérilisation de chats errants



46

habitations concernées par l'opération tranquillité vacances

Focus Les dispositifs pour lutter contre les cambriolages

Afin de lutter contre les cambriolages, la police municipale et la Gendarmerie peuvent s'appuyer sur plusieurs outils : plus de surveillance du territoire par des patrouilles, une vigilance aux comportements suspects, l'apport de la vidéoprotection tant sur le plan dissuasif que pour apporter des éléments aux enquêtes, mais aussi des dispositifs comme « citoyens vigilants » ou « opération tranquillité vacances ».

1. CITOYENS VIGILANTS

Ce dispositif, aussi appelé « voisins vigilants », a été mis en place sur la commune en 2014 à la demande de riverains du hameau de Thodure. Il a pour objectif de renforcer le tissu relationnel entre les habitants d'un même territoire en développant l'esprit civique, en rassurant et en protégeant les personnes vulnérables et en encourageant les habitants à la réalisation d'actes de prévention élémentaire tels que la surveillance des logements inoccupés, le relevé de courrier, l'ouverture et la fermeture des volets par exemple.

Aujourd'hui, il y a 16 secteurs à Saint-Marcel qui participent à cette démarche représentant environ 395 habitations. Un ou plusieurs référents par secteur se proposent pour faciliter les échanges avec la police municipale. En effet, mis à part pour les cas de crimes ou délits flagrants qui impliquent aux témoins de l'événement d'appeler directement la gendarmerie en composant le 17, les référents « citoyens vigilants » transmettent à la gendarmerie ou à la police municipale les

informations qu'ils estiment devoir porter à la connaissance de leur interlocuteur notamment en matière de lutte contre les cambriolages (présence suspecte de personnes, de véhicules etc...).

Ce dispositif est renforcé par la mise en place d'une signalétique spécifique aux entrées des secteurs et la distribution à chaque habitation d'un autocollant à apposer de façon visible.

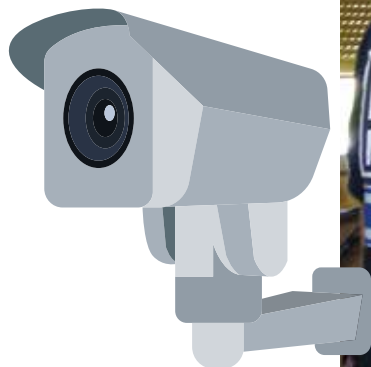
2. OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez demander à la Police municipale ou à la gendarmerie de Chatuzange-le-Goubet de le surveiller. Des patrouilles sont alors organisées en incluant dans la boucle votre habitation. Vous serez prévenu en cas d'anomalie (effractions : usage de la force pour pénétrer dans un endroit fermé, tentatives d'effractions, cambriolages...).

Pour bénéficier de cette surveillance, un formulaire est disponible sur le site Internet de la ville ou en mairie.

Toutes ces mesures associées ont permis d'enregistrer une diminution de 40% des cambriolages recensés sur la commune entre février 2019 et décembre 2021.

à suivre un point
sur la vidéoprotection



Un point sur... la vidéoprotection

Depuis février 2019, la commune bénéficie d'un système de vidéoprotection avec 25 premières caméras installées. En 2021, cet équipement a été doublé avec l'ajout de 25 autres caméras sur le domaine public.

Au cours de l'année 2021, le service de la police municipale a été destinataire de 229 réquisitions judiciaires émanant pour environ 80 % de la brigade de gendarmerie de Chatuzange-le-Goubet pour des faits commis à Saint-Marcel-lès-Valence et 20% des brigades de gendarmerie voisines, des unités spécialisées en police judiciaire ou du commissariat de police de Valence ou de Romans-sur-Isère. Le taux de réponses positives (auteurs identifiés ou véhicules identifiés) pour des faits commis sur la commune est régulier ces dernières années **aux alentours des 83%**.

Précisons que la vidéoprotection, en plus de son effet dissuasif est un outil d'aide à l'enquête comme l'ai par exemple la « police technique et scientifique » et qui a contribué à faire baisser de 50% les vols liés à l'automobile entre février 2019 et décembre 2020 (une remontée de ces chiffres a été constatée en 2021 à cause d'une « équipe » identifiée aux caméras mais qui a dégradé une trentaine de véhicules en une nuit !)

Coût du dispositif :

en 2019 : 220 000€ (dont 30 000€ de subventions)

en 2021 : 140 000€ (subventionnés entre 50% et 80% par la Région Auvergne Rhône-Alpes)

50

caméras

+ 1 nomade

qui peut être disposée
sur 12 emplacements

Focus Vidéoprotection dans les écoles

Au cours de l'année 2021, un dispositif d'alerte en cas d'intrusion pouvant présenter un danger pour les enfants et le personnel a été installé dans les quatre écoles ainsi que dans les parties dédiées au périscolaire.

Au total, **ce sont une vingtaine de caméras** qui ont été réparties uniquement dans les parties communes des établissements scolaires (interdit dans les lieux d'enseignement, d'activités, de sommeil ou de restauration).

UN SYSTÈME D'ALERTE EN TEMPS RÉEL

En cas de déclenchement, une sirène d'alerte retentit dans l'école et les images des parties communes de l'établissement et de ses abords s'affichent instantanément sur les écrans de vidéoprotection de la police municipale. Simultanément, un message d'alerte est envoyé sur leur téléphone. La police municipale prend alors contact avec le Centre Opérationnel de la Gendarmerie de la Drôme qui pourra également se connecter aux images vidéos. **Nous précisons qu'il est impossible de visionner les images des écoles s'il n'y a pas de déclenchement de l'alarme.**

Coût du dispositif : 100 000 €,

financé à 80% par l'Etat



Jean-Michel Valla
MAIRE

« Saint-Marcel-lès-Valence a bien grandi ces dernières années et nous comptons aujourd'hui près de 6 500 habitants. Nous avons donc souhaité que notre service de Police municipale s'étoffe avec l'arrivée d'un troisième policier municipal, en remplacement d'un ASVP, dont les missions relèvent surtout de problématiques de stationnement. Ce recrutement nous permet d'être dans la moyenne du territoire, avec un policier municipal pour 2133 habitants au lieu de 3200 habitants et, ainsi, de renforcer notre sécurité. En effet, les policiers municipaux sont très souvent les premiers acteurs à votre contact en cas de problèmes. Je tiens à saluer leur travail, notamment d'investigation pour aider la Gendarmerie et la Justice à avancer dans leurs enquêtes.

Aussi, nous avons, dès 2021, continué de déployer notre système de vidéoprotection pour doubler le nombre de caméras sur l'espace public ainsi que dans les zones d'activités. Un système anti-intrusion a aussi été installé dans nos groupes scolaires pour plus de sécurité pour, en cas de danger, faciliter les interventions. C'était d'ailleurs un projet plébiscité dans la première édition du budget participatif mais nous avons choisi de le réaliser en dehors de cette enveloppe financière.

Présents sur le terrain, faisant preuve de fermeté quand il le faut, notamment pour tous les problèmes de stationnements et surtout proches de vous Saint-Marcellois, nos policiers municipaux veillent au bien vivre ensemble qui nous est cher ! N'hésitez pas à les contacter en cas de problème. »

Point route :

>> Où doit-on rouler en trottinette électrique ?

Les engins de déplacements électriques (trottinette électrique, hoverboard, gyropode, monoroue) **doivent circuler sur la piste cyclable lorsqu'elle existe ou sur la chaussée**. En revanche, un utilisateur de rollers, skateboard ou trottinette (sans moteur) est considéré comme un piéton et doit évoluer sur le trottoir.

>> contacter

la Police municipale

**ouverture du lundi au vendredi
8h-12h et 13h-17h**

Adresse : Place de la mairie BP 4 -
26320 Saint-Marcel-lès-Valence

04 75 58 90 22

police.municipale
@saint-marcel-les-valence.fr

>> numéros utiles

En cas d'urgence : 17 (police) ou 18 (pompiers) ou 112 (numéro commun)

**Gendarmerie de Châtuzange-le-Goubet :
04 75 70 03 37**

Astreinte des élus 06 69 32 92 42

Cette ligne téléphonique, ouverte en 2020, est gérée par un élu de l'exécutif à tour de rôle en dehors des heures d'ouverture de la mairie. Il est à utiliser en cas de problèmes urgents relevant de la municipalité.



Rénovation énergétique : la clé c'est d'être accompagné !

RÉNOVER SA MAISON PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT ET SON PORTE-MONNAIE,

C'EST UNE VRAIE BONNE IDÉE. MAIS ÇA PEUT ÊTRE UN CASSE-TÊTE ! QUELLES PRIMES ?

SOUS QUELLES CONDITIONS ? QUE FAIRE EN PREMIER ? QUELLE ENTREPRISE POUR MES TRAVAUX ?

ÉLÉMENTS DE RÉPONSE...

EN COLLABORATION AVEC RÉNOV'HABITAT DURABLE ET DORÉMI



« France Rénov' », « Ma prime rénov' », isolation à 1 euro... les dispositifs semblent être nombreux pour aider à la rénovation énergétique de son logement... Il est facile d'être tenté, surtout avec l'augmentation des tarifs de l'énergie, de foncer tête baissée d'autant plus que certains démarcheurs se réclament d'organismes publics... Mais pour une rénovation réussie, la clé, c'est de se faire accompagner. En effet, selon son type d'habitation (ancien, moderne / maison individuelle, appartement...), selon le temps accordé aux travaux, selon encore le financement possible, la rénovation énergétique doit s'adapter à toutes ces spécificités.

UN ÉTABLISSEMENT PUBLIC LOCAL POUR SE RENSEIGNER

Aussi, si elle paraît complexe et coûteuse, la rénovation d'une habitation dans la globalité du logement permet en revanche d'optimiser le coût de vos travaux et de réaliser d'importantes économies d'énergie très rapidement. C'est pourquoi, le guichet unique pour le territoire de Valence Romans Agglo, Renov'Habitat Durable, est l'interlocuteur privilégié pour accompagner les particuliers et les professionnels dans leur rénovation énergétique. L'équipe de chargés de rénovation énergétique apporte gratuitement des conseils techniques et propose même un plan de financement. Car de nombreuses aides sont possibles !

UNE DEUXIÈME CONFÉRENCE À SAINT-MARCEL

Pour aider au mieux les Saint-Marcellois, des membres de la commission Environnement de la commune, composée d'élus et de citoyens, ont travaillé sur ces questions de rénovation énergétique et se sont rapprochés de Renov'Habitat Durable. Ainsi, en collaboration avec Renov'Habitat Durable et Dorémi, une deuxième conférence est organisée sur « la rénovation performante en maison individuelle ». **Vous avez en projet la rénovation énergétique de votre habitat ? Vous êtes un entrepreneur soucieux de la qualité de vos prestations dans ce domaine ?**

**Rendez-vous le 6 octobre à 20 heures
à l'Espace Culturel Liberté**

**>> conférence sur la rénovation
performante en maison individuelle !**

Inscriptions recommandées en scannant
ce QR code ou sur renov-habitat-durable.fr



>> les différents postes de travaux :



TÉMOIGNAGE



Gérard Daval

CITOYEN SAINT-MARCELLOIS

« Un véritable tableau de bord pour réussir ! »

« J'ai rencontré un chargé de rénovation de Rénov'Habitat Durable, le 12 juillet à La Maison de l'Habitat de Valence, pour concrétiser l'isolation de mes combles, à la suite de la première conférence « Chaud dehors, froid dedans » du 8 juillet tenue à Saint-Marcel-lès-Valence. Avec mes photos et plans, le chargé de rénovation a cerné très rapidement mon projet, le complétant avec pertinence, pour atteindre l'objectif. Aucune de mes questions n'est restée sans réponse, la chronologie des actions à engager a été établie de concert. Le soir même, je recevais le compte-rendu de l'entretien, factuel et très clair : un véritable tableau de bord pour réussir ! Faisant sien mon besoin, et à travers le dialogue, le chargé de rénovation a traité le sujet avec la même implication que si c'était pour lui : il en est ressorti un schéma pertinent sur « ce qu'il fallait faire », suscitant sans réserves mon adhésion et ma gratitude. »

>> Les questions ne manquent pas...

1. Vos préoccupations ?

- Réaliser des économies d'énergie et réduire la facture ?
- Améliorer le confort, été comme hiver ?
- Obtenir une rénovation performante valorisant l'habitation ?
- Quelles sont les erreurs à éviter ?

2. Par quel bout commencer ?

- Le mode de chauffage ? La toiture ? Les fermetures ? Les murs ?
- Changer le mode de chauffage ? Et l'eau chaude ?
- Les oubliés : ventilation, humidité, ponts thermiques ?
- Les priorités ?

3. Comment ça marche, combien ça coûte ?

- Avoir recours à un conseil ? Faire effectuer un audit ?
- Quelles entreprises solliciter, maîtrise d'œuvre ?
- Effectuer les travaux par étapes ou engager une rénovation globale ?
- Devis, plan de financement, aides financières, prêt ?

4. Commencer par le début : se renseigner !

A qui s'adresser ? Rénov'Habitat Durable, service public de la rénovation de l'habitat de l'Agglo Valence-Romans est le guichet unique d'information, de conseil et d'accompagnement à destination des propriétaires bailleurs ou occupants, copropriétaires, locataires, professionnels.

Son rôle est de conseiller chacun dans les démarches de rénovation énergétiques, de proposer si besoin le soutien d'un de ses experts ou d'aiguiller vers un organisme spécialisé.

Pour prendre contact :

Téléphone : 04 75 02 00 90

La « ligne énergie » est ouverte tous les matins de 9h à 12h, du lundi au vendredi, et les mardis et jeudis après-midis de 13h à 17h.

Courriel :

renov-habitat-durable@valenceromansagglo.fr



Balade n°5 Pour rejoindre le ruisseau du Guimand

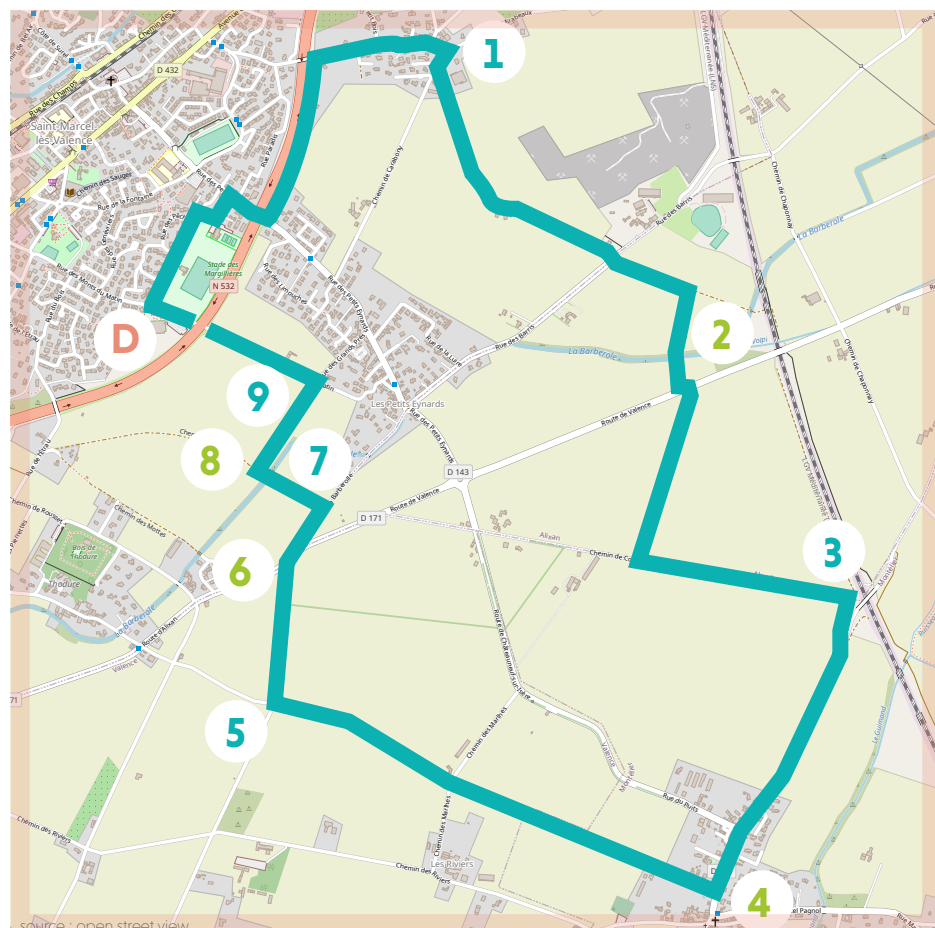
Départ parking de la halle des sports

Prendre la rue des Margillères. Longer le terrain de football et rejoindre la rue des Petits Eynards. La prendre à **droite**, puis après le pont sur l'autoroute, prendre la rue des Terres Brûlées, à **gauche**. Rejoindre la rue des Mirabeaux, la continuer sur la **droit** sur environ 1 km, jusqu'au panneau indiquant « Carabony ».

1 >> Aux Mirabeaux, prendre à **droite**, puis 30 mètres après, à **gauche** en direction des « Barris ». Longer la haie variée : pruniers, amandiers, forsythias, lilas, troènes à feuilles persistantes, sureaux, chênes rouges, abricotiers, arbres de Judée, cornouillers, merisiers, frênes, noisetiers... Au carrefour, avec vue sur le pont TGV, (900 mètres après les Mirabeaux), prendre la route presque en face. A 300 mètre, virage à angle droit : continuer la route.

2 >> En arrivant sur la route d'Alixan, tourner à **gauche** et aussitôt après, prendre la petite route goudronnée la plus à droite (panneau accès secours). Tourner à **gauche** 500 mètres plus loin : suivre le large chemin de Cognet (en direction d'un autre pont TGV). Longer une haie variée : troènes à feuilles persistantes, bouleaux, noyers, noisetiers, cornouillers, forsythias, sureaux, aulnes, érables.

3 >> Au pied du pont TGV, continuer le chemin à **droite**. Il est possible de faire la deuxième partie de la balade du Guimand (balade n° 11) >> traverser la route de Fauconnières-Alixan et prendre en face le chemin au panneau accès secours. 20 mètres après, marcher le long du champ et passer sous la voie TGV. Si vous ne voulez pas faire cette deuxième partie de la



balade n°11, tourner à **droite** sur la route de Fauconnières-Alixan, pour rejoindre le carrefour avec la route de Saint-Marcel. Au stop, continuer tout **droit**. Passer le panneau d'entrée « Fauconnières ».

4 >> Après le parking et les jeux d'enfants, prendre à **droite** le chemin de la Roche. Au premier carrefour, continuer **tout droit** (direction chemin de Thodure), puis passer à côté de la ferme pédagogique de Zoé (animaux domestiques, balades pour enfants).

5 >> Au stop, prendre à **droite** le chemin des Bruyères.

6 >> Traverser la route Alixan-Valence.

7 >> Prendre presque aussitôt le chemin à **gauche** en face de la station de

pompes. Faire 500 mètres, passer le pont.

8 >> Juste après, prendre le chemin enherbé à **droite** le long de la Barberolle.

9 >> Rejoindre la rue des Monts du Matin, prendre à **gauche** jusqu'au parking de la halle des sports.

Merci à la commission environnement et aux membres de l'ancienne association Vivre à St-Marcel, qui ont transmis les fichiers originaux de ces belles balades pour les faire vivre de nouveau !



Les élus du groupe Tellement Saint-Marcel

C'est une rentrée un peu moins verte cette année. Des craquelures sur un sol sec, des cours d'eau qui diminuent, des incendies de forêts... l'été que nous venons de vivre nous interpelle. Les faibles précipitations ainsi que les températures élevées ont fortement pesé sur les débits des cours d'eau et les milieux naturels qui y sont liés. Un arrêté préfectoral nous interdit toujours tout arrosage sauf des potagers et ce, jusqu'à fin octobre. Les économies d'eau apparaissent comme une nécessité pour tous et partout.

Les conséquences à court ou long termes de cette sécheresse auront de sérieux impacts sur notre population mais aussi sur notre écosystème. Nous n'en verrons les dégâts, peut-être, que dans quelques années. Pour exemple, les arbres deviennent beaucoup plus vulnérables au froid jusqu'à dix ans après un épisode de sécheresse.

Il nous faut prévoir mieux et changer nos stratégies. Côté espaces verts, prévoir des plantations résistantes et qui ne demandent pas beaucoup d'eau. À l'avenir nos choix d'arbres et plantes de massifs seront orientés en ce sens. Côté ombrage, il nous faut rafraîchir notre centre-ville. Petit à petit, nous remplacerons les goudrons des parking par des sols drainants avec plantations de végétaux.

C'est déjà le cas pour tous les futurs projets de la Ville, mais il nous faut transformer aussi l'existant. Côté entretien, privilégier le paillage aux pieds des arbres pour conserver l'humidité. Utilisez des techniques économes comme les gouttes-à-gouttes.

Les occasions seront nombreuses pour construire encore et toujours le futur de notre ville plus durable. L'eau est devenue une ressource rare qu'il nous convient à tous de préserver et que l'on doit partager entre les citoyens, l'agriculture et l'industrie, pour tous ensemble, tourner le dos à cette crise climatique.

>> Groupe « Tellement Saint-Marcel »

Jean-Michel Valla, Marie Montmagnon, Eric Simonet, Vincent Bard, Schéhrazade Bensadi, Gilbert Belda, Joëlle Pleinet, Patrick Zani, Aurélie Alléon, Thomas Lefevre, Christelle Sœur, Bernard Pourret, Paul Despesse, Beate Rundler, Frédéric Robin, Barbara Arod, Anne Charbonnel, Pascal Oboussier, Marie-Thérèse Meyer, Gaspar Desplanques, Sandrine Victouron, Fabien Michel dit Baron, Pierre Deval, Sylvie Feroussier, Anne-Charlotte Kubicki.

Les élus du groupe Saint-Marcel Ville d'Avenir

Pour ce numéro, vos élus
du groupe Saint-Marcel Ville d'Avenir
ne se sont pas exprimés.

>> Groupe « Saint-Marcel Ville d'avenir »

Béatrice Teyssot, Florian Jeunot, Chrystel Banc, Christine Faraudello.

3 nouvelles associations !



Achète Marcel !

L'ASSOCIATION DES PROS SAINT-MARCELLOIS

Votre association de professionnels exerçants sur Saint-Marcel-lès-Valence a été créée. Association de proximité, conviviale et dynamique, nous souhaitons favoriser le commerce local, créer du lien social et participer à diverses manifestations festives ou professionnelles. **Nous sommes d'ores et déjà en ordre de marche pour l'organisation de la tombola de fin d'année.** Vous aurez de plus amples informations dans le prochain numéro Point commun. J'achète local, j'achète Marcel !



L'Instant Chorégraphique

DE NOUVEAUX COURS DE DANSE JAZZ-CONTEMPORAINS

L'Instant Chorégraphique, école de danse, propose des cours d'éveil, initiation, jazz-contemporain pour enfants, adolescents et adultes répartis sur 2 lieux. Elle a pour but d'apprendre la danse jazz-contemporain, technique et artistique. Anne-Claire Thomas, diplômée d'Etat Jazz, professeure et danseuse, enseigne depuis plus de 14 ans sur la région lyonnaise et depuis 1 an dans le bassin valentinois. Elle désire faire découvrir son style et développer par le mouvement la création artistique au plus grand nombre. Elle intervient également au sein des écoles, crèches et maisons de retraite de la région.

Cours les mardis soirs >> Eveil 4-6 ans (17h-17h50), Initiation 6-9 ans (17h50-18h50), adultes débutants-intermédiaires (18h50-20h20) à Thodure.



Dragons Curieux

LA PASSION DE LA LECTURE DE L'IMAGINAIRE !

Dragons curieux c'est d'abord une rencontre entre Magali et Melissa lors de leur Master métiers du livre et de l'édition. Pour concrétiser leur passion de la littérature de l'imaginaire, elles ont créé, cette année, l'association Dragons Curieux. Leur objectif est de promouvoir les littératures de l'imaginaire (romans, BD, mangas, de la fantasy, de la science-fiction, du steampunk...).

Pour cela, elles proposent des réunions, une fois par mois, lors d'apéros littéraires pour d'échanger des lectures personnelles. Les lecteurs viennent parler de livres qu'ils ont bien aimés, chacun est libre de parler de ce qu'il souhaite, rien n'est imposé, et des discussions naissent de tout cela. Les personnes qui lisent moins ou pas viennent également pour écouter les lectures de chacun et se donner envie de lire à nouveau !

Les prochaines dates : 14/10, 18/11, 16/12 dans une salle de la mairie.

En bref

UNIVERSITE POPULAIRE

Mardi 27 septembre à 20 heures à la MJC, Jean-Philippe Peyrache, enseignant et médiateur scientifique tiendra une conférence sur « La 5G, objet de tous les fantasmes ». Tarif entre 3€ et 7€, et gratuit pour certains. N'hésitez pas à demander plus de renseignement auprès d'Upaval.

BADMINTON

Le BCSM entame ce début de saison par deux faits marquants. Les premières armes en Régionale d'une de nos équipes en Interclubs confortant la dynamique du club mais également les 22 et 23 octobre par l'accueil du Championnat départemental de doubles Jeunes-Séniors et Vétérans, évènement ouvert au public.

Annuaire pratique

Retrouvez les coordonnées des associations, présentes, pour une grande majorité, au Forum des associations.

ACCA

Pratique de la chasse et événements en lien avec la nature. Tout public.

>> Contact

acca26320@gmail.com
06 99 24 41 34

ACCUEIL ET LOISIRS

📍 Ecole de musique

Marche, relaxation, groupe vocal, jeux de société, repas, sortie... Seniors.

>> Contact

roseline.barnaud@orange.fr
chgrattesol@orange.fr
06 71 95 23 30 ou 06 07 97 16 98

ACHÈTE MARCEL

Association du tissu économique de Saint-Marcel-lès-Valence.

>> Contact

asso.achetemarcel@gmail.com

ADMR

Aide à la personne. Tout public.

>> Contacts

stmarcel@admr26.fr
04 75 58 79 82

ADOKPO

Culture, arts et artisanat au service de l'humanitaire. Tout public.

>> Contact

boguioboguo@gmail.com
06 41 89 63 99

AMICALE BALADES ET SORTIE

Des loisirs variés comme la marche, la pétanque, des rallyes pédestres, des journées découvertes. Seniors.

>> Contact

secretariatabs26@gmail.com

ATELIER CRÉATIF

📍 Mairie de Saint-Marcel-lès-Valence
Couture, point compté, tricot, crochet, braderie... Enfants et adultes.

>> Contact

marithe_43@hotmail.com
06 31 84 10 19

ATELIER PHOTO

📍 Salle de Thodure

Pratique de la photographie.

>> Contact

www.latelierphotosmlv.blogspot.com
latelierphoto.smlv@gmail.com

AVASM

Véhicules anciens.

>> Contact

raymond.sarles123@orange.fr
06 41 93 63 78

BADMINTON (BCSM)

📍 Halle des Sports

Pratique du badminton. Dès 4 ans.

>> Contact

www.bcs26.com
contact.bcs26@gmail.com
06 11 34 27 74
f @BCSMbad

BARBELL CLUB SMLV

📍 49, rue du Vivarais

Pratique du crossfit. Dès 3 ans.

>> Contact

www.barbellclubsm.lv.com
barbellclubsm.lv@gmail.com
06 88 36 36 38
f @Crossfit SMLV

BOULES LYONNAISES

📍 Boulodrome Marcel Vivet (extérieur)

📍 Boulodrome rue de la Liberté (intérieur)

Pratique des boules lyonnaises. Tout public.

>> Contact

michel.teyssot@wanadoo.fr
06 38 05 02 78

COMITÉ DES FÊTES

Faire la fête. Tout public.

>> Contact

comite-des-fetessmlv@orange.fr
07 87 95 90 53

COMITÉ DE JUMELAGE

Jumelage.

>> Contact

mairie de Saint-Marcel-lès-Valence.

CROQUONS NATURE

Promotion de l'alimentation en circuits courts, actions en faveur de l'environnement.

>> Contact

www.croquonsnature.org

contact.croquonsnature.org

f @Croquons Nature foire gourmande

DANCE LOVERS

📍 Salle des fêtes de la mairie

Pratique de la danse. Dès 4 ans.

>> Contact

dance.lovers.smlv@gmail.com
06 66 07 39 40

DRAGONS CURIEUX

Promotion de la littérature et de l'imaginaire. Dès 7 ans.

>> Contact

www.dragonscurieux.com
dragonscurieux@gmail.com

ÉGLISE PROTESTANTE UNIE

Association religieuse. Tout public.

>> Contact

www.valence2rives.fr
epublv@gmail.com
04 75 43 21 31
f @valence2rives

ÉNERGÉTIQUE ET SANTÉ

Bien-être, santé. Dès 18 ans.

>> Contact

asso-energetiqueetsante.com
associationenergetiqueetsante@gmail.com
06 34 67 00 05
f @energetiqueetsante

FOOTBALL (ASSM)

📍 Stade des Margillières.

Pratique du football. Dès 5 ans.

>> Contact

www.assaintmarcelloise.footeo.com
526341@laurafoot.org
06 76 93 22 31
f @ASStMarcel

FNACA ET ANCIENS COMBATTANTS

Association d'anciens combattants et Fédération nationale des anciens combattants d'Algérie.

>> Contact

rue de l'Etrau, 26320 Saint-Marcel-lès-V

FRÈRES DES STADES

Association humanitaire.

>> Contact

freres.des.stades@gmail.com
06 46 92 37 47
f @Frères des Stades

Annuaire pratique (suite)

HANDBALL (HBCSM)

📍 Halle des Sports

Pratique du handball. Dès 3 ans.

>> Contact

www.hbcsfm.fr

hbcsfmjg@laposte.net

0638215804

f @HBCSM

JUDO

📍 Dojo des Margillières

Pratique du judo. Dès 4 ans.

>> Contact

judoclubsaintmarcellois@hotmail.fr

06 59 43 17 61

f @Judo Club Saint Marcellois

LA PASSERELLE

Association d'insertion par le sport
Pratique de futsal et basket. Dès 9 ans.

📍 Halle des sports

>> Contact

www.la-passerelle.jimdofree.com

lapasserelle26320@gmail.com

07 66 87 00 17

LA RENAISSANCE MUSIQUE ET THÉÂTRE

📍 Maison de la Musique

📍 Théâtre de Surel

Pratique de la musique et du théâtre.
Dès 5 ans.

>> Contact

www.larenaissance26.fr

contact@larenaissance26.fr

07 49 52 47 91

f @larenaissance26

LES PETITES CANAILLES

Crèche (0-6 ans)

>> Contact

www.crechelespetitescanailles.com

assopetitescanailles@gmail.com

04 75 85 70 28

LES PETITS MARCELOIS

Association de parents d'élèves qui
organise les événements festifs pour
les maternelles et les primaires.

>> Contact

lespetitsmarcellois@gmail.com

f @les petits marcellois

L'INSTANT CHORÉGRAPHIQUE

📍 Thodure

Pratique de la danse jazz-contemporain.

>> Contact

www.linstantchorégraphique.fr

linstantchoregraphique@gmail.com

06 65 67 40 98

f @L'Instant Chorégraphique

L'OXER

📍 1035, rue des Barris

Centre équestre. Dès 10 ans.

>> Contact

www.l-oxer.com

ecurieloxer@gmail.com

06 22 80 00 18

f @l'oxer ecurie de demi-pension per-
sonalisée

MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE

📍 265, rue de l'Etrou

Activités sportives et culturelles, centre
de loisirs.

>> Contact

www.mjc-saintmarcellesvalence.fr

mjc-saint-marcel@orange.fr

04 75 58 72 47

f @MJC Saint Marcel lès Valence

PARENTHÈSE GRAINE DE COCAGNE

📍 Chemin de Marquet

Deux missions : insertion en maraîchage
biologique et animations auprès de la
petite enfance, des scolaires et des
familles.

>> Contact

www.parenthese.org

insertion :

grainedecocagne@parenthese.org

04 75 25 60 08

animation :

animation@parenthese.org

07 67 07 53 51

f @graine de cocagne

PAROISSE SAINTE-JALLE

Activité religieuse, catéchisme.

Tout public.

>> Contact

stejalleblv@gmail.com

04 26 42 38 05

PÉTANQUE

📍 Boulodrome des Micocouliers
(extérieur)

📍 Boulodrome rue de la Liberté
(intérieur)

Pratique de la pétanque. Tout public.

>> Contact

chantalmorin@orange.fr 07 81 66 82 85

ROYAL CIRCUS

📍 Le Baron de Bayanne (Alixan)

Pratique du cirque. Tout public.

>> Contact

www.royal-circus.fr

royal.circus26@gmail.com

07 66 65 97 57

f @royal.circus 26

RUGBY (ECSM XV)

📍 Stade de rugby de Saint-Marcel

📍 Stade de rugby de Châteauneuf

Pratique du rugby. Dès 4 ans.

>> Contacts

www.ecsmxv.wordpress.com

école de rugby 06 72 01 59 87

filière jeunes 06 78 78 49 96

rugby à 5 06 26 61 13 98

f @ecsm.xv

SAINTMARCELBLOG

Communication. Tout public

>> Contact

www.saintmarcelblog.com

saintmarcelblog@gmail.fr

06 82 08 95 51

SAINT-MARCEL S'EXPOSE

Exposition annuelle (peintures, pote-
ries, sculptures...)

>> Contact

charles.dussurgey@free.fr

06 78 18 75 22

TENNIS

📍 Tennis (à côté du stade des Margillières)

Pratique du tennis. Dès 5 ans.

>> Contact

www.tennisclubsmvlv.com

tennisclubsmvlv@gmail.com

06 29 91 15 59

f @Tennis Cluc St Marcel Les Valence

UPAVAL - UNIVERSITÉ POPULAIRE

Culture, langues, conférences, sorties.
Dès 17 ans.

>> Contact

www.upaval.com

contact@upaval.com

04 75 56 81 79

f @upaval

Pour les associations qui n'apparaissent
pas dans l'annuaire pratique ci-après :

>> Contactez-nous à :

communication@saint-marcel-les-valence.fr



Judo

Maël Chabraki, ceinture noire !

Maël Chabraki, 17 ans, étudiant au lycée des 3 Sources spécialité science, vient d'obtenir sa ceinture noire. Saint-Marcellois pure souche, ce jeune judoka a débuté au club à l'âge de 3 ans et demi ! La cérémonie a eu lieu début mai 2022 au dojo des Margillières, en présence de son entraîneur, ses partenaires et sa famille. Une trentaine de personnes étaient réunies pour l'occasion. Après un discours de son entraîneur Ludvine Sombrun, qui a souligné les énormes progrès réalisés cette année, tant à l'entraînement qu'en compétition ainsi que son assiduité, le président Dimitri Magdinier a témoigné de sa fierté de voir une nouvelle ceinture noire au club, indiquant que c'était la 16^e depuis que le club fonctionne en mode associatif.

LE TRADITIONNEL « BAPTÊME DU JUDOKA »

Maël s'est ensuite vu remettre, non sans émotion, sa ceinture noire et a prononcé quelques mots pour remercier ses entraîneurs, partenaires, copains et Max Marcon grâce à qui il a passé ses katas avec succès et bien évidemment sa famille et ses grands parents qui l'ont accompagné et soutenu à chaque compétition depuis ses débuts. La cérémonie s'est clôturée par le traditionnel « baptême du judoka » où tous ses partenaires l'ont fait chuté, marquant ainsi son passage au tant convoité grade de ceinture noire. Une collation préparée par sa famille a enfin été partagée avec tous les participants pour clôturer la soirée de manière conviviale. Deux semaines plus tard, qualifié pour le championnat régional AURA, Maël s'incline malheureusement en seizième de finale après un excellent parcours. Bravo Maël, tout le club est fier de toi et du parcours accompli. La saison prochaine sera sans aucun doute remplie de victoires en championnat !

MJC

CETTE ANNÉE, FAITES LE PLEIN DE NOUVEAUTÉS !

Retrouvez toutes les activités et nouveautés dans notre plaquette distribuée dans les boîtes aux lettres saint-marcelloises et disponible sur notre site Internet. Parmi les activités nouvelles : le retour de l'aquagym, l'arrivée de la boxe, de l'éveil musical et sensoriel parents-enfants et le cirque pour les 5-11 ans...

Bienvenue à Kevin Raymond, nouveau directeur à temps plein, en attendant le retour de Sophie, et à Lucie, secrétaire permanente que vous connaissez bien puisqu'elle est là depuis le mois d'octobre. Espérons aussi que pour l'assemblée générale de l'automne 2022, la situation soit meilleure et nous permette de renforcer le CA. En effet, une association dynamique a besoin d'une équipe de bénévoles motivée et en nombre suffisant. Un agrément Espace de Vie Social nous a été accordé dernièrement par la CAF. Stéphanie, animatrice de ce nouvel espace, a préparé un programme aux petits oignons comme de jolis moments à partager en familles encore une activité adulte pour fabriquer des savons ou faire de la couture... La MJC vient aussi à votre rencontre dans vos quartiers et à la sortie des écoles pour rester connecter à vos envies.

Eddy, l'animateur de l'Espace Jeunesse recherche des bénévoles pour l'accompagnement à la scolarité, dispositif qui permet d'offrir un soutien aux enfants et une ouverture culturelle avec des ateliers artistiques, artisanaux ou encore des sorties culturelles. Être bénévole, c'est environ 2h de votre temps les mardis et/ou jeudis de 16h30 à 18h30 à la MJC contre des sourires et des remerciements d'enfants !

Consommons autrement et SaintMarcelBlog

COMMENT VIVRE ET CONSOMMER MIEUX

L'objectif de « Comment vivre et consommer mieux » est de donner aux habitants de Saint-Marcel les informations qui leur permettront d'accéder aisément aux services qui couvrent le « développement durable », c'est-à-dire : la rénovation durable de l'habitat / la consommation et les déchets / les déplacements / l'énergie / la biodiversité.

Les travaux ont commencé le 2^e trimestre 2022, et notre « boîte à outils » est en cours de construction. C'est une première livraison sur le thème « consommation et déchets » que nous vous proposons. D'autres suivront.

La diffusion de ce dépliant se fait en ligne sur saintmarcelblog.com et sur le site de la mairie [www.mairiesmlv.org/comment-vivre-et-consommer-mieux]. Il est également disponible sous forme papier à l'accueil de la mairie. Vous pouvez compléter ce document en nous transmettant les informations à saintmarcelblog@gmail.com.



PROGRAMME CULTUREL
DISPO' AVEC CE NUMÉRO
DU POINT COMMUN

>> Réservez votre soirée du **30/09 dès 19h30**
pour l'**ouverture de la saison culturelle**
avec une présentation et un **spectacle musical**,
offert par la Ville de Saint-Marcel-lès-Valence

saint-
marcel-
lès-
valence

assiettes dinatoires à 8€ sur réservation
en mairie ou en flashant ce QR Code >>

